

65 500 € pour la micro-crèche la Petite Ourse

Vendrennes — Pour répondre aux besoins des familles qui recherchent de plus en plus des structures d'accueil collectif, l'association ADMR Petite enfance ouvre une micro-crèche.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi construire une micro-crèche dans la commune ?

À Vendrennes, la demande en garde d'enfants est importante avec une population qui croît, un nombre de naissances stable et un taux d'activité féminin élevé.

Et le Pays des Herbiers a été défini comme territoire de rééquilibrage de l'offre d'accueil collectif dans le cadre du schéma départemental des services aux familles porté par le conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales de la Vendée.

Quel est le projet ?

C'est un bâtiment de 160 m², aménagé spécifiquement. La micro-crèche disposera de dix places d'accueil régulier ou occasionnel pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Elle fonctionnera en complémentarité avec les modes de garde existants et avec la garde d'enfants à domicile pour répondre aux besoins des familles sur des horaires élargis en respectant le rythme de vie de l'enfant. Le projet prévoit la création de cinq emplois : une responsable, de formation éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture et deux assistants d'accueil petite enfance. La responsable a donc été embauchée le 1^{er} septembre pour accompagner la concrétisation du projet.



Au premier plan, Mme Petit, M. Chevallereau, président de l'association ADMR Petite Enfance. À l'arrière-pla, M. Groslin, Delphine Gilbert, responsable de la micro-crèche, Alice Barré, directrice des micro-crèches ADMR de Vendée, Gwladys Pavageau, chargée de développement à la fédération ADMR.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Comment sera-t-elle ouverte ?

L'établissement sera ouvert de 7 h à 18 h 45, du lundi au vendredi, et le personnel veillera à accorder du temps aux familles et à mettre en place les conditions pour que celles-ci soient associées à la garde de l'enfant.

Et le projet pédagogique ?

Il s'appuie sur des valeurs de respect

de chaque enfant et du choix éducatif des parents. Il est centré sur le bien-être de l'enfant, en accord avec son rythme et son développement moteur, affectif et intellectuel.

Combien coûte cet aménagement ?

Cela représente un budget d'investissement de 410 000 €. Le fonds social ADMR Vendée apporte une aide au

fonctionnement à hauteur de 65 500 €. Le fonds social ADMR Vendée apporte une aide pour l'embauche de la responsable avant ouverture à hauteur de 15 000 €. L'ouverture est prévue en novembre.

Les inscriptions ont d'ores et déjà démarré.

Renseignements supplémentaires :
02 51 44 11 55.